

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

CartoJuraLéman

info@cjl.ch
www.cjl.ch

p.a. ARCAM
Rue Neuve 1
1304 Cossonay



TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT _____	3
ÉMERGENCE DU GÉOPORTAIL RÉGIONAL DU DISTRICT DE MORGES _____	4
GROUPE DE TRAVAIL DE L'ARCAM _____	5
CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION CARTOJURALÉMAN _____	6
ADHÉSION AU PROJET _____	7
CARTOJURALÉMAN ENGAGÉ _____	8
LES RÉUNIONS _____	9
Séance d'information _____	9
Séance de soutien _____	9
Séance de coordination _____	9
LE SITE INTERNET _____	10
LE GÉOPORTAIL CJL _____	11
COMPTES 2017 _____	12
PROJETS 2018 _____	13

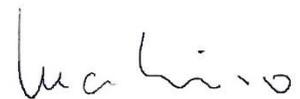
LE MOT DU PRÉSIDENT

La mise en place du géoportail régional du district de Morges est un véritable projet régional, qui, en outre de permettre aux communes de répondre à la législation doit aussi, fédérer ultérieurement les communes de l'ensemble du territoire. Trente communes et huit associations intercommunales du district de Morges ont, à ce jour, décidé d'intégrer le géoportail régional CartoJuraLéman: c'est un très beau succès pour notre toute jeune association. Il s'agit pour nous de répondre convenablement à cette marque de confiance en mettant en place un service efficace et de qualité.

Nous avons pu constater, malgré une structure diversifiées des partenaires, aussi bien du point de vue du nombre d'habitants (à titre d'exemple Morges compte à ce jour 15'000 habitants alors que Mauraz 55 habitants) que celui des thématiques traitées par les associations (de la gestion de la distribution d'eau à l'aménagement du territoire en passant par la mobilité), que tous nos partenaires se retrouvent au sein de CartoJuraLéman et qu'ils ont un intérêt commun: la représentation cartographique de leurs données et leur complémentarité avec d'autres données. C'est dans cette vision que l'association a pour objectif de faciliter la compréhension du territoire et de proposer une aide à la décision pour tous types d'utilisateurs: ingénieurs, employés communaux, touristes, écoliers, ...

La tâche de l'association CartoJuraLéman sera donc de pouvoir répondre aux problématiques de tous ses partenaires et c'est avec un grand enthousiasme que nous allons nous y atteler durant cette année 2018 qui sera entièrement dédiée à l'intégration des géodonnées. Nous sommes certains que cet outil pourra être une réelle plus-value pour tout le district et ses acteurs et nous espérons aussi séduire les communes qui ne nous ont pas encore rejoint pour élargir le nombre de nos partenaires.

"... répondre convenablement à cette marque de confiance en mettant en place un service efficace et de qualité."



Luca Maurizio
Président

ÉMERGENCE DU GÉOPORTAIL RÉGIONAL DU DISTRICT DE MORGES

Le projet du géoportail régional a été initié en 2015 suite à la demande de la commune de Cossonay et de quelques communes environnantes désirant s'intégrer au géoquichet de Morges. L'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) a ensuite rejoint ce projet dans l'objectif de proposer un géoportail régional unique aux communes du district de Morges.

Les communes voulaient s'unir pour répondre ensemble à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la géoinformation de 2008 (LGéo) et de son homologue vaudoise en 2013 (LGéo-VD) qui demande aux communes de rendre disponible pour la consultation un certain nombre de géodonnées.

Les avantages d'un géoportail régional en six points



Un service de qualité

Un meilleur service aux communes / associations de communes mais également aux citoyens et aux visiteurs de la région



Une économie des coûts

Une économie d'échelle par la mutualisation des coûts



Une référence de base

Une amélioration de l'analyse des phénomènes régionaux, de la planification intercommunale et de la promotion touristique



Des géodonnées valorisées

La revalorisation des géodonnées à travers un outil performant et un accès à l'information homogène



Une gestion centralisée

Rapidité d'accès aux informations accrues et une réduction des coûts (un serveur, un logiciel, une base de données pour les partenaires)



Une réponse à la législation

Une réponse pertinente et efficace à la loi fédérale sur la géoinformation (Lgéo) et son homologue vaudoise (Lgéo-VD)

GROUPE DE TRAVAIL DE L'ARCAM

L'ARCAM a créé un groupe de travail composé d'un représentant par secteur. Les discussions au sein de ce groupe ont été très intéressantes et prolifiques grâce aux amples connaissances techniques et politiques de ses membres. Au total, le groupe s'est réuni neuf fois et a discuté et mis au point essentiellement trois aspects pour le fonctionnement fiable d'un géoportail régional :

- La faisabilité technique
- La viabilité financière
- La gestion administrative

Les réflexions menées par le groupe de travail se basent sur Cartoriviera¹ : un géoportail régional existant depuis 2009 et couvrant 14 communes dans le district de la Riviera.

¹ <https://map.cartoriviera.ch>

CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION CARTOJURALÉMAN

Afin de faciliter la gouvernance du projet, le groupe de travail a proposé de créer une association composée de deux membres : la Ville de Morges et l'ARCAM. Cette solution a l'avantage de renforcer la transparence de l'organisation, de faciliter l'engagement du personnel, de créer une entité juridique unique et clairement définie, et finalement de disposer d'un seul interlocuteur pour les partenaires.

Les communes et les associations intercommunales sont liées à l'association par la signature d'un contrat de prestations.

Après validation des statuts², l'association CartoJuraLéman a été constituée le 11 janvier 2017 à Morges. Pour le comité, l'ARCAM assure la présidence par M. Luca Maurizio et la Ville de Morges la Vice-Présidence par M. Roger Maurer.

M. Luca Maurizio
Président

Mme Pauline Fanguin
Cheffe de projet

M. Roger Maurer
Vice-Président



L'association a été inscrite au registre du commerce le 12 décembre 2017.

² https://cjl.ch/wp-content/uploads/2017/07/CartoJuraLeman_Statut_Association_170111_S.pdf

ADHÉSION AU PROJET

30 communes et 8 associations répondent présent!

Trente communes du district et huit associations intercommunales ont adhéré à ce projet, ce qui représente environ 50'000 habitants et une surface de 14'000 ha.

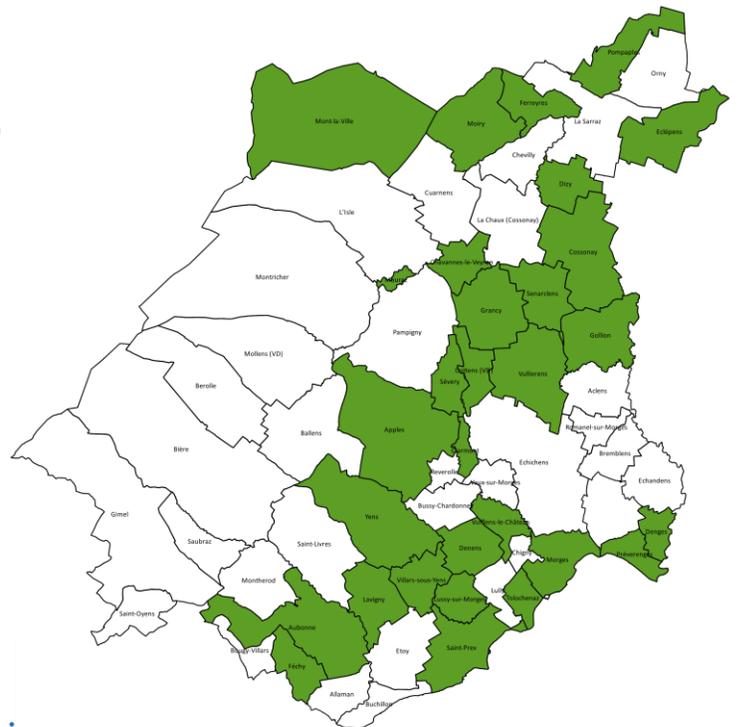
30 communes :

Apples
Aubonne
Chavannes-le-Veyron
Clarmont
Cossonay
Cottens
Denens
Denges
Dizy
Eclépens
Féchy
Ferreyres
Gollion
Grancy
Lavigny
Lussy-sur-Morges
Mauraz
Moiry
Mont-la-Ville
Morges
Pompaples
Préverenges
Saint-Prex
Senarclens
Sévery
Tolochenaz
Villars-sous-Yens
Vufflens-le-Château
Vullierens
Yens

8 associations :

ARCAM - Association de la région de Cossonay Aubonne Morges
AIEB - Association intercommunale des eaux du Boiron
AIEM - Association intercommunale des Eaux du Mormont
ASIME - Association scolaire intercommunale de Morges et environs
ERM - Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
RM - Région Morges
SIS Morget - Service Incendie et Secours
PRM - Police Région Morges

Au total 30 communes ont signé le contrat (état 31 octobre 2017) ce qui représente 50'495 habitants au 31.12.2016 et 14'577 ha



CARTOJURALÉMAN ENGAGE

L'association CartoJuraLéman a engagé au 1^{er} août 2017, Mme Pauline Fanguin à un taux d'occupation de 50 %. Elle s'occupe principalement de l'administration du géoportail régional. Avec son engagement, les travaux d'extension du système ont pu démarrer au 2^e semestre 2017.

Mme Fanguin, au bénéfice d'un Master en géographie, s'est spécialisée dans le domaine des systèmes d'informations géographiques et de la cartographie dédiée au web, notamment par une expérience de plusieurs années au sein de l'Office fédéral de topographie swisstopo.

LES RÉUNIONS

Séance d'information

Après les séances destinées aux communes en 2016 et celles pour les associations intercommunales en avril 2017, une première soirée d'information pour les partenaires a eu lieu le 16 novembre 2017.

Séance de soutien

La Municipalité de Lonay et le Comité se sont réunis le 1er novembre 2017 pour répondre à certaines questions relatives au contrat de prestation.

La Municipalité de Vufflens-le-Château, le président et l'administratrice du géoportail se sont réunis le 13 décembre 2017 dans le cadre de l'intégration des données des communes pilotes.

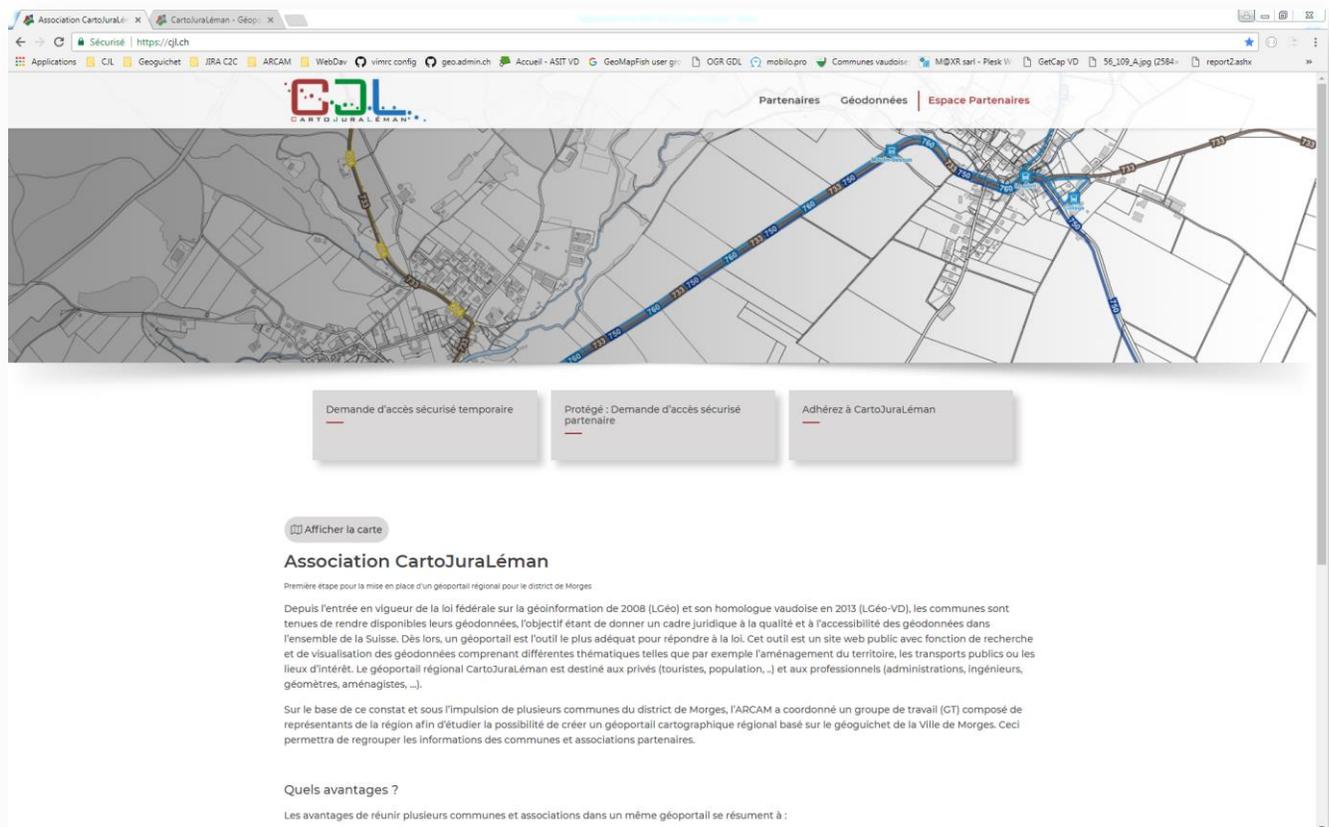
Séance de coordination

Les membres du comité CJL et l'administratrice du géoportail se sont réunis à une fréquence bimensuelle depuis le 1er août 2017.

LE SITE INTERNET

Le site Internet, accessible à l'adresse www.cjl.ch, a été mis en ligne en septembre 2017. C'est un portail d'information et de ressources de CartoJuraLéman. Il permet en outre de s'informer sur l'association et ses partenaires, d'accéder aux formulaires d'adhésion, d'ouverture de compte utilisateur ainsi que de consulter le catalogue des géodonnées.

Les partenaires bénéficient d'un espace protégé sur ce site pour accéder aux fichiers modèles, aux documents de présentation et aux formulaires d'ajout et de suppression d'un utilisateur.



The screenshot shows the website interface for CartoJuraLéman. At the top, there is a navigation bar with the logo and links for "Partenaires", "Géodonnées", and "Espace Partenaires". Below the navigation bar is a map of the region, with a blue line indicating a route or boundary. Underneath the map, there are three buttons: "Demande d'accès sécurisé temporaire", "Protégé : Demande d'accès sécurisé partenaire", and "Adhérez à CartoJuraLéman". Below these buttons is a button labeled "Afficher la carte". The main content area features the heading "Association CartoJuraLéman" followed by a sub-heading "Première étape pour la mise en place d'un géoportail régional pour le district de Morges". The text describes the legal context of the geoportal and its purpose. A section titled "Quels avantages ?" follows, with a sub-heading "Les avantages de réunir plusieurs communes et associations dans un même géoportail se résument à :

LE GÉOPORTAIL CJL

Le géoportail régional du district de Morges a été mis en ligne le 25 novembre 2017 et est accessible à l'adresse map.cjl.ch.

Le géoportail, récemment initialisé, contient actuellement les géodonnées des partenaires-pilotes (Cossonay, Morges, Saint-Prex et Vufflens-le-Château). Elles seront complétées au fur et à mesure par les géodonnées de tous les partenaires. Parallèlement, le site www.cjl.ch permet de suivre l'évolution du projet.

Selon la norme d'échange, les géodonnées à fournir doivent être transformées dans un format spécifique. Pour répondre à cette norme, l'association CartoJuraLéman met alors à disposition des fichiers modèles classifiés par thème :

- Aménagement du territoire
- Assainissement des eaux
- Eau potable
- Électricité communal
- Gaz naturel
- Patrimoine
- Points d'intérêt
- Télécommunication

De plus, le géoportail s'est enrichi des géodonnées couvrant l'intégralité du territoire et propose ainsi les géodonnées suivantes :

- CartoJuraLéman : Partenaires de l'association
- Fond de plan : Hybride ASIT-VD
- Carte historique : Cartes Dufour et Siegfried
- Dangers naturels : Cartes des dangers
- Aménagement : Recensement architectural, site pollué, protection des eaux, bruit routier
- Télécommunication : Émetteurs radio et télévision

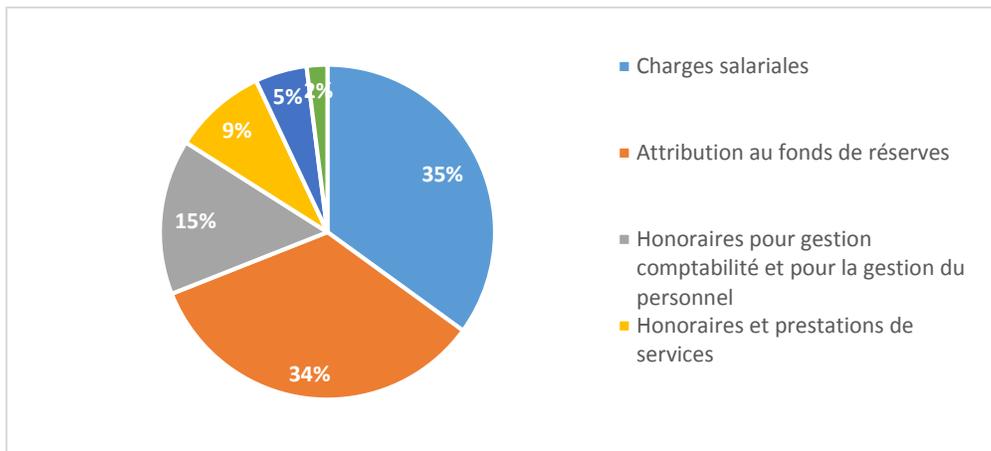
Les géodonnées figurant sur le géoportail proviennent de la Confédération, du Canton, des partenaires (communes et associations intercommunales) et des fournisseurs non-partenaires privés (Swisscom, Romande Energie). Le catalogue des géodonnées est consultable sur le site www.cjl.ch/geodonnees.

COMPTES 2017

Sur le plan financier, les activités de CartoJuraLéman se traduisent de la manière suivante :

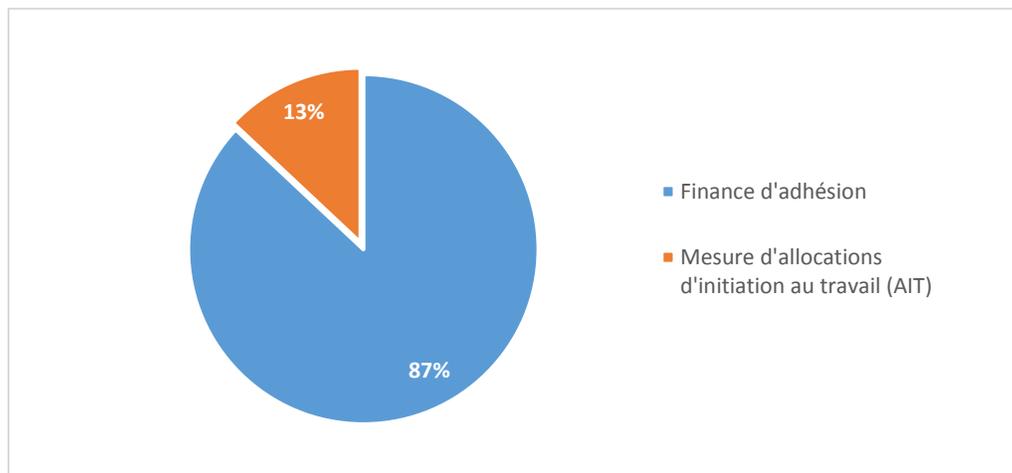
55'261.- de dépenses

Les charges salariales représentent la majeure partie des charges. L'engagement de Mme Fanguin n'est survenu qu'en août 2017, or le budget initial prévoyait l'engagement d'une personne dans le courant du premier semestre 2017. En raison de cette situation et par la participation au projet d'un grand nombre de partenaires, l'association a pu alimenter un fonds de réserves. Comme évoqué lors des présentations CartoJuraLéman, ce fonds permettra à l'association de développer le géoportail régional.



55'261.- de produits

La quasi-totalité des produits est issue de la finance d'adhésion des 30 communes partenaires.



PROJETS 2018

L'objectif principal de l'association CartoJuraLéman en 2018 sera l'intégration des géodonnées de tous les partenaires dans le géoportail régional.

Afin de répondre aux attentes de l'ensemble des partenaires, l'association mettra en place :

- Une communication axée sur l'information aux partenaires et gestionnaires de données
- L'intégration de géodonnées de fournisseurs non-partenaire
- La mise en place de l'environnement de support aux utilisateurs

Le Comité de pilotage (COFIL) s'organisera en une structure plus complète, en se composant de référents disposant des compétences techniques nécessaires. Il est alors possible d'envisager que les employés des services techniques des communes pourraient jouer ce rôle.

Pour rappel, les tâches du COFIL se résument par :

- La définition du contenu du géoportail
- Le traitement des demandes
- L'organisation du support
- L'évolution du géoportail et du financement
- L'application des modifications techniques inhérentes aux contrats
- La transmission des informations à leur groupement